



Facture impayée entre sarl sur devis signé

Par **benji46**, le **08/08/2009** à **10:35**

Bonjour,

J ai obtenu une ordonnance en injonction de payer contre un liberal au Tribunal de commerce (suis artisan en sarl)

il a fait opposition en pretendant que sa signature sur le devis qu il m a signé etait anterieure a la creation de sa SARL qu il a faite

quelle peut etre ma ligne de defense? dire que c etait une societe de fait? ou parler des faits?
merci de votre reponse
bien cordialement
b

Par **Solaris**, le **08/08/2009** à **23:28**

Bonjour,

Je ne comprends pas: il est un professionnel libéral ou une sarl?

Si son argument est qu'il a signé avant la création de la SARL, il y a deux choses à en tirer: c'est qu'il admet qu'il l'a signé et que c'était une société de fait.
Par conséquent, cela ne désengage vis a vis de votre facture.

Avez-vous vérifier la date de la création de la SARL?

En fonction de votre dossier, il serait peut être utile d'appeler en cause le gérant qui a signé.

Par **benji46**, le **25/08/2009** à **11:27**

merci beaucoup pour votre reponse solaris
oui la debitrice est une sarl d'archi
je perçois mieux mon argumentaire
j ai verifié date création sarl
bien cordialement